



ÉDITO DE MGR ÉTIENNE VETÖ

Chers Frères et Sœurs,

A l'aube du dimanche 20 avril, à 7h le dimanche de Pâques, les chrétiens de différentes Églises et dénominations présents à Reims, coptes orthodoxes, syriaques, roumains, protestants, peut-être évangéliques, se rassembleront sur le parvis de la Cathédrale pour célébrer la plus grande fête de l'année pour tous les chrétiens, celle qui fonde notre foi dans le salut du Christ : "Si le Christ n'est pas ressuscité, notre foi est vaine" (1 Co 15,14).

Les hasards – ou la providence – des calendriers font que en 2025 nous célébrons la résurrection de Notre Sauveur Jésus le même jour.

Quel plus beau signe du fait que le cœur de la foi chrétienne est la même, que l'extraordinaire don de la vie plus forte que toute mort, tout péché, toute blessure peut être annoncé ensemble à tous. Évidemment, notre monde, notre société, nos vies ne semblent pas toujours des vies de ressuscité. Le matin de Pâques, ceux qui viennent au tombeau y trouvent la pierre roulée. Ils auraient sans doute préféré que le tombeau soit détruit, qu'il n'existe plus simplement pas.

Mais ce n'est pas toujours la manière de faire de Dieu. Le mal existe encore, mais si la pierre est roulée, la lumière du soleil, l'air frais peuvent pénétrer le tombeau, les lieux de nos morts. Si la pierre est roulée, ceux qui sortent du tombeau peuvent parfois se sentir contraints d'y retourner – mais il est ouvert, ils peuvent en sortir de nouveau.

Cette force nouvelle vis-à-vis des forces du mal et de la mort, une force qui trouve sa source dans la force inépuisable du Christ Ressuscité lui-même, est ce que nous souhaitons aux 62 catéchumènes qui seront baptisés à la vigile de Pâques et recevront le sacrement de confirmation au même moment ou à la Pentecôte avec d'autres adultes. Prions pour eux pendant ces derniers temps de préparation.

Je vous invite tous à la marche pour les vocations organisée par l'aumônerie des étudiants et jeunes professionnels Ad Altum du 8 au 11 mai pour marcher et prier ensemble pour les vocations dans notre diocèse.

Et nous nous retrouverons évidemment tous au pèlerinage diocésain du lundi de Pentecôte !

+Étienne Vetö
Évêque auxiliaire de Reims



COMMISSION DIOCÉSAINNE D'ART SACRÉ

Rencontre avec Jacques Miart et Jean-Marie Gontier

Jacques Miart : Je suis retraité de la fonction publique, et j'ai été nommé secrétaire de la commission diocésaine d'art sacré en raison de mes goûts personnels et de mes compétences dans les domaines historiques, artistiques et juridiques.



Jean-Marie Gontier : j'ai débuté au service du patrimoine religieux en 2010 en tant que délégué paroissial au patrimoine. Il y a deux ans, j'ai été nommé par notre archevêque comme secrétaire adjoint de la commission diocésaine d'art sacré en charge du patrimoine religieux pour les Ardennes.

La Commission diocésaine d'art sacré du diocèse de Reims et des Ardennes compte actuellement vingt-deux membres avec les trois nouveaux membres qui viennent de la rejoindre. Elle est présidée par l'archevêque. Outre les membres ordinaires, elle comprend un secrétaire, un secrétaire-adjoint pour les Ardennes et un secrétaire-adjoint pour la Marne, monsieur Frédéric Muriène. Elle se réunit en général trois fois par an.

Les membres sont choisis en raison de leurs compétences dans les domaines artistique, historique, architectural, liturgique et juridique.

Les Commissions diocésaines d'art sacré ont été créées par le concile Vatican II et sont mentionnées dans la constitution Sacrosanctum Concilium promulguée le 4 décembre 1963. En France, il y a en principe une commission par diocèse.

Le rôle de la Commission diocésaine d'art sacré est d'assister l'archevêque pour la création, la sauvegarde et la mise en valeur de l'art sacré

dans son diocèse, qu'il s'agisse des bâtiments (les pierres, les toits, les murs) ou des objets les garnissant tels que vitraux, statues, tableaux, orfèvreries, vêtements liturgiques, etc. Elle est à ce titre amenée à prendre des décisions. Elle joue aussi un rôle de conseil auprès des prêtres affectataires.

La commission est investie d'une mission de surveillance générale de tout ce qui est art sacré dans le diocèse, tant bâtiments qu'objets. Elle vérifie, notamment sur la base des inventaires déjà réalisés, la présence de tous les objets liturgiques, l'absence de destruction, de disparition, notamment pour les objets classés ou inscrits au patrimoine. Elle agit en concertation avec les représentants de l'État en matière culturelle, principalement la DRAC (Direction Régionale des

Affaires Culturelles) et les CAO (Conservateurs des Antiquités et Objets d'Art), et avec la Fondation du Patrimoine qui joue un rôle croissant pour la sauvegarde du « petit patrimoine » religieux en donnant des conseils aux communes et en collectant des fonds. Elle est aussi amenée, le cas échéant, à assister les prêtres affectataires pour les utilisations non culturelles des lieux de culte.

Le diocèse de Reims s'étend de Châtillon-sur-Marne à la pointe de Givet. Il compte environ 730 clochers. Les membres de la commission sont assistés dans leurs travaux par les délégués au Patrimoine qui quadrillent en principe l'ensemble des espaces missionnaires du diocèse pour collecter, en liaison avec les communes et les prêtres affectataires, toute information relative à l'art sacré dans leur zone de compétence, en particulier quant aux travaux d'entretien des lieux de cultes ou ceux à effectuer d'urgence pour garantir la pérennité d'un édifice ou d'un objet.

La commission est amenée à prendre des décisions, par exemple à l'égard du réaménagement intérieur d'une église comme à Saint Walfroy ou pour un projet de nouveaux vitraux. Elle choisit par vote entre les différents projets qui lui sont présentés. En lien avec le prêtre affectataire et les autorités municipales, son rôle consiste aussi à faire circuler l'information et à faire remonter à l'échelon décisionnel du diocèse ce qui se vit en paroisse en matière d'art sacré.



Bourgogne



Jonquery

Projets récemment menés par la Commission diocésain d'art sacré

Pour les vitraux, il a des créations régulières. On peut dans la Marne citer les nouveaux vitraux dans l'église de Bourgogne et celui qui sera bientôt installé à Jonquery, dans le sud de la montagne de Reims ; et, dans les Ardennes, ceux réalisés pour l'église de Givet, création majeure des ateliers Simon Marq, où 7 vitraux sur 12 sont déjà installés.



Tableau Résurrection,
Rethel, installé fin avril 2025



Vitrail de Givet,
l'Annonciation



Réaménagement du chœur de l'église de l'ermitage
St Walfroy et rénovation de l'autel : la commission a
choisi un des projets présentés.

Soutien aux communes Ardennaises

Le député Jean-Luc Warsman a créé à la fin de l'année 2023 avec l'aide et la participation des membres de la Commission Diocésaine d'art sacré, une équipe de soutien pour encourager les communes ardennaises à rénover ou entretenir le clos et le couvert de leurs églises. Il s'agit, dans le cadre du Pacte Ardennes signé avec la région Grand Est, d'aider les communes rurales qui ne peuvent souvent assumer seules les travaux de rénovation. Cette équipe a visité jusqu'à ce jour plus de 150 communes en présentant à chaque maire les possibilités de rénovation et les plans de financements.

Qu'est-ce qu'un délégué au patrimoine ?

Dans les paroisses et espaces missionnaire, les délégués au patrimoine aident le prêtre et l'équipe pastorale, concernant les bâtiments de la paroisse : locaux paroissiaux et églises (état du bâtiment, vitraux et orfèvrerie, instruments de musique, petit patrimoine religieux de la paroisse). Il est en lien avec les autorités des municipalités.

Dons possibles pour la restauration du patrimoine religieux via la Fondation du patrimoine



Vous souhaitez aider à la restauration du patrimoine religieux local ? Les dons sont à faire par le site de la Fondation du patrimoine.

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments. Mesure fiscale exceptionnelle valable jusqu'au 31 décembre 2025 : les dons pour les édifices religieux publics sont défiscalisables au

titre de l'impôt sur le revenu à 75% dans la limite de 1 000 € et dans les communes de moins de 10 000 habitants. Un don de 1000 € ne vous coûte que 250 €. De nombreuses édifices sont à sauver : la basilique de Mézières, l'église Saint-Sindulphe d'Hautvillers, l'église Saint-Réol d'Ambonnay ou encore l'église Saint-Martin de Foisches.

www.fondation-patrimoine.org

Formation des sacristains

Jean-Marie Gontier : j'ai déjà rencontré les sacristains des espaces missionnaires Sedan-Yvois, Ardennes nord et Ardennes sud. 80 sacristains ont ainsi participé à la formation sur la préservation des vêtements liturgiques, l'entretien des sacristies et des meubles, l'entretien intérieur des édifices, la préservation du bâtiment « église », la prévention contre le vol et le vandalisme, la présentation des différents intervenants et leurs fonctions (institutions de l'état, UDAP, CAO, ...).

Pour toute demande de formation des sacristains et d'information concernant le patrimoine religieux : contacter

Jean Marie GONTIER pour les Ardennes

06.47.44.86.85 - jeanmariegontier08@gmail.com

LE DENIER, PARLONS-EN !

Le Denier, qu'est-ce que c'est ?

C'est la principale ressource de l'Église. En effet, l'Église ne vit que de dons et ne reçoit aucune aide de l'État ni du Vatican. Le Denier sert à la rémunération des personnes : celle des prêtres, le traitement des prêtres aînés, le salaire des laïcs engagés au service du diocèse. Notre diocèse compte 65 prêtres dont 28 ont plus de 75 ans et 24 laïcs salariés. C'est aussi la source de financement pour la formation des 9 séminaristes et des 36 diacres de notre diocèse. La collecte du Denier a lieu toute l'année. Les diocèses organisent également des campagnes à thèmes, plus ciblées, pour les prêtres aînés, pour financer des travaux ou pour la formation des séminaristes.

Le Denier est vital au fonctionnement de l'Église. Sans lui, elle n'aurait pas les moyens d'annoncer l'Évangile et de transmettre la Foi. Le don de chacun, quel que soit son montant est essentiel pour l'Église, il permet aussi à chaque donateur de renforcer et de concrétiser son sentiment d'appartenance à l'Église.

Si j'offre à l'Église :

- le prix d'un café par jour, cela me revient à 12€ par mois après déduction fiscale.
- le prix de mon abonnement téléphonique mensuel (15€), cela me revient à 5€ par mois après déduction fiscale.

Et si le don matériel avait un sens spirituel ?

L'obole de la veuve (Marc 12,41-44)

Jésus s'était assis dans le Temple en face de la salle du trésor, et regardait comment la foule y mettait de l'argent. Beaucoup de riches y mettaient de grosses sommes. Une pauvre veuve s'avança et mit deux petites pièces de monnaie. Jésus appela ses disciples et leur déclara : « Amen, je vous le dis : cette pauvre veuve a mis dans le Trésor plus que tous les autres. Car tous, ils ont pris sur leur superflu, mais elle, elle a pris sur son indigence : elle a mis tout ce qu'elle possédait, tout ce qu'elle avait pour vivre. »



POUR
QUE L'ÉGLISE SOIT
PRÉSENTE À CHAQUE
MOMENT DE MA VIE

L'Église ne vit que de dons.
Donnez sur jedonne.catholique-reims.fr

le Denier

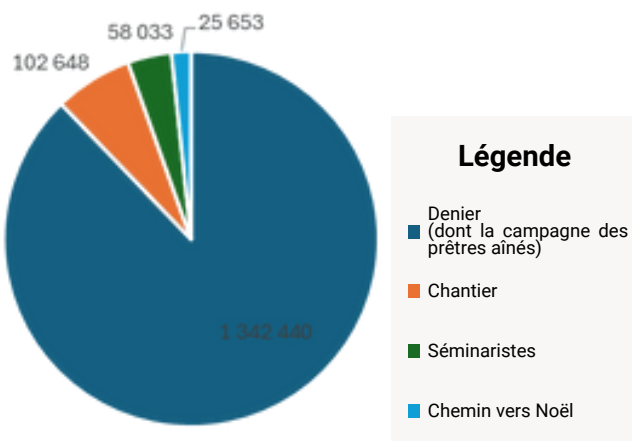
www.catholique-reims.fr

Y a-t-il d'autres ressources pour l'Église ?

Oui, l'Église a 4 autres ressources financières :

- la quête pour les frais de financement de chaque messe : chauffage, électricité, entretien des locaux.
- le casuel pour les frais liés aux cérémonies (baptêmes, mariages, funérailles).
- les offrandes de messe pour des intentions particulières.
- les legs, donations, assurances vie pour l'entretien, les travaux et les grands projets. Ils sont exonérés de droits de succession.

Collecte 2024



LE SAVIEZ-VOUS ?

Trois questions à Olivier Delalle, économiste du diocèse de Reims et des Ardennes

Quelle est la situation du Denier aujourd'hui dans notre diocèse ?

La situation n'est pas catastrophique. Nous avons eu une grosse inquiétude en octobre 2024 mais la fin de l'année a permis un rattrapage financier. Pour l'année 2024, le montant du Denier s'élève à 1 342 440€ ce qui reste faible par rapport à toutes les dépenses auxquelles nous faisons face. Par rapport à 2023, les dons marquent une légère baisse de 4,05% et les donateurs ont diminué de 3,55%.

Par rapport au reste de la France, comment se situe notre diocèse ?

Dans toute la France, les dons faits à l'Église diminuent. Selon une étude IPSOS réalisée pour la Conférence des Évêques de France en 2021, les donateurs de l'Église ont en moyenne 70 ans et ont diminué d'un tiers en l'espace de 10 ans. Le chiffre le plus marquant est le suivant : 70 % des catholiques ne donnent pas à l'Église. Face à cela, le diocèse de Reims et des Ardennes se situe vraiment dans la moyenne sur l'échelle nationale avec un don moyen assez élevé, de 284€.

Quel est l'enjeu pour 2025 ?

L'enjeu pour 2025 est de faire face au renouvellement des donateurs. L'objectif est de sensibiliser la jeune génération à leur appartenance à l'Église et de leur faire comprendre que sans eux et sans leur don, l'Église ne pourra pas être présente pour eux autant qu'elle l'a été pour les générations au-dessus. Les catholiques, quel que soit leur âge ou leur situation, doivent prendre conscience de leur responsabilité au sein de l'Église, qui s'efforce d'être présente pour tous et à chaque moment de leur vie. L'objectif est donc d'augmenter le nombre de donateurs et de donateurs réguliers afin de rattraper les 4% perdus cette année.



LE DENIER FAIT PEAU NEUVE !

Proposée par la Conférence des Évêques de France, une nouvelle campagne pour le Denier a été lancée en 2025. L'objectif est de mutualiser la communication des diocèses pour apporter plus de visibilité.

Cette campagne souhaite apporter un style plus moderne dans ses visuels mais également plus d'explications sur le Denier et les charges d'un diocèse. Cette campagne s'adresse à chaque personne qui côtoie l'Église, régulièrement ou occasionnellement et transmet le message suivant : l'Église a besoin de vous pour continuer sa mission, pour être présente dans les moments importants de la vie de chacun, pour agir dans notre société, pour que les prêtres puissent continuer à donner des sacrements. Comme le dit un des slogans de la campagne : on a tous une bonne raison de soutenir l'Église ! On peut compter sur elle, il faut qu'elle puisse aussi compter sur nous !

Donner au denier : par carte bancaire, sur notre formulaire de don sécurisé : jedonne.catholique-reims.fr ou par chèque avec le coupon en dernière page.

Nouveaux tracts et nouveaux dépliants

Des dépliants ont été réalisés à destination des familles qui viennent pour un sacrement : baptême, mariage, ou pour les funérailles d'un proche. Il est important de leur expliquer pourquoi l'Église demande une offrande à cette occasion, appelée casuel, mais aussi de leur dire le sens de la collecte régulière : le Denier.

Les nouveaux tracts du Denier seront distribués lors des Messes autour de Pâques. Vous pouvez être ambassadeur du Denier et apporter ce tract aux personnes qui ne viennent pas régulièrement à l'Église et qui seraient heureuses de contribuer à ses missions. **C'est grâce à chacun que le message de l'Église se transmet, alors n'hésitez pas à parler du Denier autour de vous !**

DU JEUDI 20 AU LUNDI 24 FÉVRIER 2025 À ROME

Témoignages de Eve-Laure et Cyrille

Le jubilé des diacres et épouses, à Rome fait écho à la célébration des 60 ans de la restauration du diaconat permanent. L'idée du Comité National du Diaconat d'organiser et de vivre le pèlerinage en fraternité interdiocésaine a porté du fruit pour Eve-Laure et moi-même.

Dans la fraternité interdiocésaine, nous avons eu de bons moments de partage, des échanges sur les relectures des journées (les visites des basiliques, la marche sur la « via Appia », les catacombes, les messes, les homélies, sans oublier le passage de la porte sainte, etc.). Le fait de vivre ce pèlerinage en fraternité de douze nous a permis de rencontrer d'autres frères diacres et leurs épouses, d'avoir les témoignages de leurs vies et de leurs missions. Dans cette fraternité, nous avons vécu la solidarité intergénérationnelle autour de Pierre, un diacre âgé. Nous nous sommes relayés pour l'aider à marcher ou pousser son fauteuil, nous nous sommes enrichis de sa foi, chrétien d'Égypte (Copte), de l'expérience de chacun et chacune. Nous avons été confortés dans les homélies des différents Pères Évêques (Cardinal Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille, Mgr Laurent Percerou, évêque de Nantes et Mgr Bertrand Lacombe, évêque d'Auch) au cours des messes qui ont eu des paroles de reconnaissance et de remerciement envers l'engagement des diacres, de leurs épouses et de leurs proches.



Témoignage de Bernard, diacre :



Les quatre figures stylisées du logo du Jubilé s'étreignent pour indiquer la solidarité et la fraternité qui doivent unir les peuples. Un beau logo repris sur les deux étoles reçues du Vatican et qui nous unit aux diacres du monde entier : nous étions 4000 et 2000 épouses le dimanche 23 février dans la basilique Saint Pierre où nous avons également célébré 22 ordinations diaconales !

Le vendredi, la rencontre avec Sant'Egidio nous a rappelé combien la Prière, les Pauvres et la Paix sont essentiels quand on est chrétien au XXIème siècle ! La Parole et les Pauvres sont nos maîtres.

J'ai aussi apprécié la veillée de réconciliation et les deux questions posées à la fin :

- écrire une chose qui nous éloigne de l'Amour du Seigneur et de notre prochain

- écrire un merci afin de passer de l'obscurité à la lumière.

Quelles sont splendides les basiliques majeures de Rome ! La beauté de Sainte Marie Majeure, la grandeur des basiliques Saint Pierre et Saint Paul. Et puis ce cloître si éblouissant de Saint-Paul-hors-les-murs !

Dimanche soir, les 350 diacres français et 250 épouses ont rencontré Sœur Nathalie Becquart sur le thème : « Église synodale, Église diaconale ». L'expérience de la synodalité affermit l'Espérance, le rôle clef des diacres, l'entrelacement et l'interdépendance des ministères. Une Église d'abord relationnelle et qui sait éviter les conflits par l'écoute mutuelle ; vivre les tensions de manière génératrice ! Faire silence pour « s'ancrer » dans une spiritualité ! Rendre l'Église plus participative et missionnaire. Les diacres doivent créer des ponts entre l'autel et la rue.

Voilà quelques points forts que je retiendrai de ce magnifique pèlerinage à Rome pour le jubilé des diacres.



Témoignages complets sur le site du diocèse.

TEMPS DE PRIÈRE POUR LES PERSONNES VICTIMES

le dimanche 23 mars 2025

A l'invitation de notre archevêque, Mgr Éric de Moulins-Beaufort et de Mgr Étienne Vetö, évêque auxiliaire, ce dimanche 23 mars a eu lieu le temps de prière pour les personnes victimes, en la cathédrale Notre-Dame de Reims.

Le troisième vendredi de Carême est la journée mémorielle voulue par les évêques de France à l'issue de l'assemblée plénière des évêques de France de mars 2021. Cette date prend désormais place de façon pérenne dans le calendrier liturgique. Elle répond à l'invitation du pape François à vivre une journée de prières pour les victimes de violences sexuelles et d'abus de pouvoir et de conscience au sein de l'Église.

**La thématique générale proposée cette année par la conférence des évêques de France est :
"Témoins et acteurs pour une vie nouvelle en Église".**

En cette année jubilaire, nous voudrions mettre ce temps sous le signe de l'espérance. Les personnes victimes ne sont pas vouées à le rester. Nous ne pouvons cependant décider de leur chemin pour elles, ni anticiper les étapes nécessaires. L'espérance n'implique pas forcément le pardon : déjà, se relever, retrouver une liberté de vivre qui a été volée.

4 temps ont rythmé ce moment de prière :

Un temps mémoriel : accueil en musique (père Arnaud Toury), mot d'introduction (Mgr Éric de Moulins-Beaufort), lecture du témoignage reçu d'une personne qui a été victime ; témoignage d'un prêtre du diocèse, père Jean Larghi.

Un temps d'écoute et de silence : lecture du livre des Nombres, (chapitre 21, versets 5 à 9) : le serpent de bronze.

Regarder le mal permet de guérir.

Silence, musique, silence.

Regarder celui que nous avons transpercé, nous laisser regarder par le Christ.

Silence, musique, silence.

Un temps d'intercession : des intentions de prière ont été lues.

Un temps de mémoire vivante : chacun était invité à accrocher à une grille un ruban par personne qu'il veut confier et à écrire le nom de cette personne sur un carton à déposer devant la croix du jubilé. La grille a été placée toute la semaine précédente dans le narthex de la cathédrale pour permettre aux visiteurs de s'associer à ce temps et conservée encore une semaine.



Le rassemblement des jeunes de la 3ème à la terminale

Un super week-end JUBILATE s'est déroulé du 21 au 23 mars, pour les 300 jeunes du diocèse sur le thème "l'Espérance ne déçoit pas !". Au programme de ce rassemblement, pour permettre aux jeunes de vivifier leur foi : enseignements, témoignages, rencontres et spi-dating avec des communautés religieuses (et danses avec les sœurs vietnamiennes de Go Vap !), réflexions, soirée de louange, Adoration, réconciliation, théâtre avec la troupe Avent-Cène, jeux sportifs et escape game... nocturne dans la cathédrale Notre-Dame de Reims.

Le tout animé par le groupe *Rise up Tournai* et organisé par Pastorale des Jeunes Diocèse de Reims ! Ces 300 jeunes repartent remplis d'Espérance, vont continuer à chanter l'hymne du Jubilé « Vive flamme » remixé par Rise Up !
Merci à tous les bénévoles et animateurs qui ont permis aux jeunes de la 3ème à la terminale de vivre ce temps fort spirituel. A l'année prochaine, sans aucun doute !
Retrouvez les photos et vidéos du rassemblement sur le site et les réseaux du diocèse

Retour de jeunes :

"Ce weekend, j'ai vraiment adoré le Jubilate ! J'ai fait plein de rencontres enrichissantes, et l'adoration a été très émouvante. La messe, le speed dating avec les communautés religieuses, et la danse avec les sœurs vietnamiennes ont créé des moments inoubliables. Les temps de partage étaient également précieux et m'ont permis de me rapprocher des autres."

Victor

"Alors pour ma part, j'ai fait des rencontres que je vais dire magiques, c'était pour moi un moment inoubliable et ce weekend a renforcé ma foi et me donne aucun doute sur ma vocation religieuse, c'est-à-dire prêtre, et même lors de l'adoration, j'ai su que je n'avais plus de doute sur ma foi. J'ai hâte de le refaire l'année prochaine et aussi grâce à ça, je suis devenu servent de messe et j'ai connu davantage la vraie signification d'être chrétien."

Lorenzo

"J'ai adoré, c'était génial, car on a ri, joué, prié, dansé, chanté... Ce Jubilate a réussi à mélanger plein de belles activités. De plus, avec mes amis, nous avons fait de belles rencontres. J'ai aussi noté que la nourriture était très bonne et très variée. Je retiendrai tout, mais particulièrement l'escape game à la cathédrale, les temps de partage et la soirée pop-louange. Merci pour ce Jubilate et pour votre temps."

Arthur

"Le Jubilate a été pour moi une super expérience dans ma vie chrétienne, les animateurs ont été géniaux et les temps de partage très agréables !"

Eugénie



PARCOURS JUBILAIRES

En cette année jubilaire, venez découvrir les églises jubilaires du diocèse proposant un parcours pour les pèlerins



Un parcours dans l'église Saint-Antoine des Hauts-Buttés



A St Walfroy, cheminez avec les Saints.



A la basilique Notre-Dame d'Espérance, à Charleville, un parcours en 7 étapes.



A la basilique Saint Remi à Reims, un parcours avec des extraits de la Bulle du Pape François et des méditations.

TOUTES LES CONFÉRENCES DE CARÊME À RÉÉCOUTER

Le cycle de conférences de Carême sur le thème « Le Credo de Nicée : dire avec justesse la foi pour mieux vivre aujourd'hui », par Mgr Éric de Moulins-Beaufort, notre archevêque et Mgr Étienne Vetö, évêque auxiliaire est disponible en ré-écoute.

Sur la chaîne youtube du diocèse, dans l'onglet « En direct », vous pouvez retrouver chaque conférence. Mgr Eric de Moulins-Beaufort a introduit le cycle en expliquant les enjeux du Concile de Nicée dont on fête cette année les 1700 ans. Mgr Etienne Vetö, qui a tout spécialement travaillé Nicée dans le cadre de sa mission avec la Commission Théologique Internationale depuis 2019, a détaillé une partie du Credo à chaque conférence, pour en donner les perspectives.



VENEZ FÊTER LA PÂQUE ŒCUMÉNIQUE !

Cette année 2025, les calendriers astronomiques de l'Occident et de l'Orient coïncident. Les chrétiens, qu'ils soient d'Occident, comme les catholiques et les protestants, ou d'Orient, comme les Coptes, les Russes, les Roumains..., célébreront Pâques le même jour, le dimanche 20 avril.

Nous, les Pasteurs Pascal Geoffroy et Aymard Ngkanga, de l'Église protestante unie de France, Éric de Moulins-Beaufort et Étienne Vetö, l'un archevêque de Reims, l'autre évêque auxiliaire, avec le père Joseph, de l'Église apostolique copte, le père Ovidiu, de l'Église orthodoxe roumaine et d'autres encore, nous réunirons sur le parvis de la Cathédrale Notre Dame de Reims de 7h à 8h le dimanche 20 avril 2025, pour proclamer le Christ ressuscité en utilisant les langues et les grands signes de nos différentes Églises. A l'issue de cette célébration, une collation sera offerte.



Nous invitons tous les chrétiens de notre ville et de notre région à nous rejoindre pour connaître la joie immense de proclamer et d'entendre proclamer le Seigneur qui est « la Résurrection et la Vie ».

MARCHE DES ÉVÊQUES POUR LES VOCATIONS DU 8 AU 11 MAI

Venez marcher !

Les étudiants et jeunes professionnels du diocèse de Reims et des Ardennes organisent la marche des jeunes le 8 mai, qui s'enchaînera avec la marche des vocations du 9 au 11 mai.

Nous partirons de Mouzon le 8 mai à 10h pour arriver à Charleville le 11 mai en passant par Omicourt et Boulzicourt. Nous concluons ce temps par l'eucharistie à Notre-Dame de l'Espérance, basilique la plus adaptée pour cette année de l'Espérance.

Quelques points guident notre démarche. Premièrement le projet s'inscrit dans la démarche jubilaire. En effet, le pape nous rappelle dans sa bulle d'indiction que "la vie chrétienne est un chemin", il ajoute que "se mettre en marche est caractéristique de celui qui va à la recherche du sens de la vie." Assurément, marcher, pèleriner, c'est se déplacer vers Dieu.

Deuxièmement, nous insisterons sur le dénuement et le ressourcement. Nous marcherons avec l'essentiel, prenant la distance avec la vie quotidienne et tout le superflu numérique qui envahit nos vies. Ainsi, le pèlerinage sera accompagné de moments de silence, pour rompre avec ce monde qui est rempli de bruits. Troisièmement, ce pèlerinage sera source d'échanges, notamment avec nos hôtes et avec les différentes personnes rencontrées sur notre route. De cette manière, cette marche sera aussi une ouverture sur l'autre et sur le monde. Enfin, cette marche sera aussi l'occasion de contempler la Création : nous voyagerons à travers les crêtes préardennaises, faites de vallons et de collines. Incontestablement, de magnifiques paysages ardennais !"

Juliette, Sébastien et Julien, de l'équipe d'organisation de la marche

Voici le trajet établi pour la marche :

– **Grande marche pour les jeunes (étudiants et jeunes professionnels) le jeudi 8 mai** : Messe à 10h à Mouzon. Marche de Mouzon à Omicourt (via Bulson)

– **Tous tous :**

- **vendredi 9 mai** : marche de Omicourt à Boulzicourt. Rendez-vous à 8h30 pour les Laudes à Omicourt. Veillée à 20h30 à Boulzicourt.
- **samedi 10 mai** : marche de Boulzicourt à Mohon (via la Vence). Rendez-vous à 8h30 pour les Laudes à Boulzicourt. Veillée mariale à 20h30 à Mohon.
- **dimanche 11 mai** : 9h15 : marche de Mohon à Notre-Dame-d'Espérance à Charleville-Mézières. (petite marche avant la messe). Messe à 10h30 suivie un grand repas partagé pour tous ceux qui veulent au presbytère.

Ceux qui souhaitent participer à ce temps de marche et de prière avec les évêques pour les vocations sont invités à rejoindre sur la journée avec leur pique-nique. Tous les détails sur www.catholique-reims.fr



Diocèse de Reims et des Ardennes
du jeudi 8 au dimanche 11 mai 2025

**MARCHE DES ÉVÊQUES
POUR LES VOCATIONS**

PÈLERINAGE À LOURDES

Informations pour les inscriptions

Le pèlerinage diocésain à Lourdes se déroule du 16 au 21 août 2025, sous la présidence de Mgr Éric de Moulins-Beaufort. **Le thème 2025 s'inscrit dans la dynamique de l'année jubilaire : "Avec Marie, pèlerins d'espérance".**

Un train spécialement affrété pour notre diocèse partira le samedi 16 août (avec 500 places) de la gare de Charleville-Mézières, via Rethel et Reims. Le train embarquera les pèlerins de tout âge et de toute condition physique. 90 places sont réservées pour les personnes accompagnées. On vous attend nombreux !

Inscriptions ouvertes à partir du 5 mai 2025 sur les lieux de permanences :

- le lundi de 14h à 17h30 à la Maison Notre Dame 3, rue Guillaume de Machault, 51100 Reims
- le jeudi de 15h à 17h à la Maison Jules Bihéry, 28 avenue Gustave Gailly (03.24.33.80.20) – Charleville-Mézières
- Des contacts locaux peuvent également prendre vos réservations (noms sur les affiches en paroisse)
- Contacter l'équipe des pèlerinages : pelerinages@catholique-reims.fr – tél : 06.85.66.17.25 / 06.74.56.31.32

Pour les autres pèlerins, il est nécessaire de s'adresser aux responsables de chaque groupe :

Jeunes (collégiens, clercs, lycéens, cadets de l'hospitalité) : Mme Noémie DECLERCQ, tel : 06.50.11.82.77

mail : pasto12-18@catholique-reims.fr

Pèlerins accompagnés (malades) : Mme Annick LECLERE, tel : 06.76.11.03.52

mail : ajpleclere@orange.fr

Hospitaliers : hospitaliers@orange.fr

Mme Françoise VIVES, tel : 06.88.82.52.52

mail : vives.fr@sfr.fr

Groupe "catéchuménat" : Bénédicte PAILLE
catéchumenat@catholique-reims.fr



VENEZ AU PELERINAGE DIOCESAIN !

Les espaces missionnaires organisent des transports groupés et mettent des autocars à disposition des pèlerins pour le pèlerinage diocésain du lundi de Pentecôte le 9 juin 2025, à Avenay Val d'Or, dans l'espace missionnaire Montagne Val d'Or.

Retrouvez dans vos paroisses des tracts avec les précisions par espace missionnaire pour vous inscrire dans les autocars prévus.

Vous pouvez retrouver les détails sur le site du diocèse.

www.catholique-reims.fr

PROGRAMME DU LUNDI 9 JUIN 2025

09H00 - ACCUEIL

09H30 - DEPART DES MARCHES -

pèlerinage sur place pour les personnes à mobilité réduite

Marche spéciale pour les collégiens

14H00 - TEMPS DIOCESAIN

15H30 - MESSE D'ENVOI



RETOUR EN IMAGES



Visite au Bénin de Mgr Éric de Moulins-Beaufort



Rencontre du Conseil presbytéral



Retraite des laïcs en mission ecclésiale à St Walfroy



Saint Valentin autrement à Charleville



Récollecion diocésaine des Clercs



Ouverture du Jubilé à St Walfroy

LUMINESCENCE
 BASILIQUE SAINT-REMI REIMS
 HISTOIRE | VIDÉO MAPPING À 360° | MUSIQUE LIVE
LE SPECTACLE IMMERSIF À 360°
 LA BILLETTERIE EST OUVERTE
 BILLETS DISPONIBLES
 LUMINESCENCE.COM

CONTACTER L'ARCHEVÊCHÉ
 Tél. : 03 26 47 05 33
 Archevêché de Reims
 3 rue du Cardinal de Lorraine
 51100 Reims

SERVICE COMMUNICATION
 Bénédicte Cousin - Emma Japin
 Madeleine de Dinechin
 communication@catholique-reims.fr
 https://catholique-reims.fr

JE DONNE AU DENIER DE MON DIOCÈSE



Civilité Madame Monsieur

NOM Prénom :

Adresse : Code postal/ville.....

Email :

Paroisse :

NOS DONNS NOUS UNISSENT ET FONT GRANDIR L'ÉGLISE

OUI, je suis heureux de soutenir mon diocèse et je verse maintenant la somme de :
 50 € 100 € 150 € 200 € Autre : €

Votre don permet de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Art 200 et 238 bis du CGI.

J'envoie mon coupon et mon chèque à l'ordre de l'Association diocésaine de Reims à l'adresse : **Archevêché de Reims, 3 rue du Cardinal de Lorraine, BP 32729, 51058 Reims cedex**

Je fais un don par carte bancaire sur le site internet : <https://jedonne.catholique-reims.fr/denier>